



**Délibération**  
DIRFI/JG

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023

### 2023 – 97 BUDGET ANNEXE « GOLF » – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

**Président de séance :** DRAPRON Bruno, Maire

**Etaient présents : 25**

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAÏ Ammar, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, DEREN Dominique, MAUDOUX Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, MELLA Florent

**Excusés ayant donné pouvoir : 8**

BENCHIMOL-LAURIBE Renée à MELLA Florent, BUFFET Martine à ABELIN-DRAPRON Véronique, CARTIER Nicolas à BERDAÏ Ammar, DAVIET Laurent à CHANTOURY Laurent, DIETZ Pierre à CHABOREL Sabrina, MARTIN Didier à MAUDOUX Pierre, TORCHUT Véronique à CHEMINADE Marie-Line, VIOLLET Céline à MACHON Jean-Philippe

**Absents excusés : 2**

DELCROIX Charles, EHLINGER François

**Secrétaire de séance :** DEBORDE Sophie

**Date de la convocation :** 28/09/2023

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant la nécessité de procéder à un ajustement des crédits du Budget Annexe « Golf »,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 21 septembre 2023,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation de la décision modificative n°1 du Budget Annexe « Golf » pour l'exercice 2023, présentée dans le tableau ci-dessous, et détaillée dans les documents budgétaires :

### Section de FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Montant HT
011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	22 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-12 000,00
042	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-3 500,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 700,00</b>
70	PRODUITS DES SERVICES	-81 500,00
77	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	88 200,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 700,00</b>



### Section de d'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montant HT
AP INFO GOLF	AUTORISATION PROGRAMME INFORMATIQUE GOLF	-11 500,00
AP SPORT GOLF	AUTORISATION DE PROGRAMME SPORT GOLF	6 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 000,00

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-3 500,00</b>
--	------------------

040	OPERATIONS D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-3 500,00
-----	--	-----------

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-3 500,00</b>
--	------------------

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité cette proposition.

**Pour l'adoption : 25**

**Contre l'adoption : 1** (MELLA Florent au nom de BENCHIMOL-LAURIBE Renée)

**Abstentions : 7** (BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, CHABOREL Sabrina en son nom et celui de DIETZ Pierre, MAUDOUX Pierre en son nom et celui de MARTIN Didier, MELLA Florent en son nom)

**Ne prend pas part au vote : 0**

Les conclusions du rapport,  
mises aux voix, sont adoptées.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON



La secrétaire de séance

Sophie DEBORDE

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.